

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le dixième (10e) jour de mars 2020, à 19 h 30, au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson, les conseillers et conseillères suivants : Monsieur Marco Périgny, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Carole Hubert-Ruel, conseillère.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2020-03-48

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020
- 04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2020
- 05 Adoption des comptes à payer au 29 février 2020
- 06 Adoption des états financiers au 29 février 2020
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 SAM Mauricie : demande de partenariat (utilisation de l'unité d'urgence)
- 09 Adoption du règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés
- 10 Présentation du projet de règlement harmonisé de la SPA Mauricie
- 11 Avis de motion, règlement harmonisé SPA Mauricie
- 12 Réservoir pour diesel
- 13 Affaires diverses :
 - . 1 nomination d'un enchérisseur pour la vente pour taxes
 - . 2 reconnaissance aux bénévoles
- 14 Questions :
- 15 Levée de la séance

– Adoptée –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020

2020-03-49

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020.

— Adoptée —

04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2020

2020-03-50

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2020.

— Adoptée —

05 Adoption des comptes à payer au 29 février 2020

2020-03-51

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en février 2020 pour un montant de 9 543,70 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 29 février 2020 pour un montant de 133 879,43 \$. D'approuver les salaires nets versés en février pour un montant de 16 684,23 \$.

— Adoptée —

06 Adoption des états financiers au 29 février 2020

2020-03-52

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 29 février 2020. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 29 février 2020.

— Adoptée —

07 Correspondance (résolutions)

Aucun point à la correspondance

08 SAM Mauricie : demande de partenariat (utilisation de l'unité d'urgence)

2020-03-53

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'autoriser l'utilisation de l'unité d'urgence pour le défi Pierre Lavoie qui aura lieu les 9 et 10 mai 2020. QUE tous les frais inhérents à l'utilisation du véhicule sont à la charge de SAM Mauricie.

— Adoptée —

09 Adoption du règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

2020-03-54

CONSIDÉRANT les recommandations de la SQ afin de mettre à jour nos règlements applicables par la SQ, tant au niveau du montant des amendes qu'au niveau de certaines infractions incomplètes ou absentes ;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions sur le cannabis et le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ;

CONSIDÉRANT que la greffière de la Cour municipale commune a élaboré, avec l'aide d'un inspecteur municipal de la MRC, de la greffière de la Ville de Saint-Tite et de la SQ, un projet de règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) ;

CONSIDÉRANT que ce projet a été transmis aux procureurs de la Cour pour corrections, modifications et approbation ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac recommande aux municipalités locales d'adopter le règlement RHSPPPP ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 254-2020 portant le titre de règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP).

- Adoptée –

10 Présentation du projet de règlement harmonisé de la SPA Mauricie

Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro quatre (4) fait la présentation du projet de règlement harmonisé de la SPA Mauricie. Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

11 Avis de motion, règlement harmonisé SPA Mauricie

AVIS DE MOTION présentée par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4 concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant le titre de règlement uniformisé SPA Mauricie, règlement concernant la garde d'animaux sur le territoire de la municipalité de Hérouxville.

12 Réservoir pour diesel

À l'étude

13 Affaires diverses :

. 1 nomination d'un enchérisseur pour la vente pour taxes

2020-03-55

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu de nommer Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour enchérir au nom de la Municipalité de Hérouxville, lors de la vente pour taxes qui aura lieu le 9 avril prochain à la Cour municipale de la MRC de Mékinac.

- Adoptée —

. 2 reconnaissance aux bénévoles

2020-03-56

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu de participer au cocktail dinatoire organisé par le Centre d'Action bénévole de Mékinac qui aura lieu le 23 avril 2020 à Sainte-Thècle et de réserver 4 billets au coût de 20 \$ par billet. QUE cette année, la municipalité reconnaît le travail bénévole de Madame Rita Trépanier, entre autres, pour la bibliothèque, la Fabrique, la Société d'histoire.

– Adoptée —

14 Questions

.1 absence de glissière de sécurité à la hauteur de la rivière Petite Tortue dans le rang Saint-Pierre Sud

15 Levée de la séance

2020-03-57

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu de lever la séance à 19 h 42.

– Adoptée —